

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024 dans le département de la Sarthe.

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 03/05/2023 21:03

Monsieur le Préfet,

En tant que biologiste et en tant que citoyenne et Sarthoise, je m'oppose, conjointement avec ma famille, à la chasse du blaireau, animal qui joue un rôle primordial dans l'équilibre de nos écosystèmes, notamment par la **régulation des petits mammifères**, vecteurs de maladies dangereuses pour la santé humaine (maladie de Lyme entre autres) et auteurs eux-même de dégâts agricoles (taupes, rats taupiers et autres campagnols).

Les arguments avancés pour défendre sa chasse sont abusifs, non objectifs et scientifiquement injustifiés.

Au contraire, éliminer des individus d'une population animale de façon artificielle (intervention humaine) fait peser sur celle-ci, alors que son biotope est déjà fortement réduit et fractionné, une pression forte sur sa diversité génétique et sur sa pérennité en tant qu'espèce, en plus d'être inefficace au regard des objectifs recherchés. Aussi, le déterrage, en plus d'être une pratique extrêmement violente et choquante, est potentiellement source de contamination par la tuberculose bovine.

Pour nous et notre entourage, toutes générations confondues, la vénerie est un pratique sadique à l'origine de **maltraitements animaux** pour lesquelles la société a déjà commencé à reconnaître le caractère délictuel.

En 2022, en l'état actuel de nos connaissances sur la sentience animale, ces chasses dites traditionnelles n'ont plus de légitimité.

La France doit tirer les conclusions des événements sanitaires (pandémie zoonotique) et écologiques (extinction massive des espèces animales) graves que nous connaissons, ce qui implique de protéger et non déséquilibrer les écosystèmes naturels. Nous devons **respecter l'intégrité de nos écosystèmes**.

C'est pourquoi nous émettons un **avis DÉFAVORABLE** à la chasse des blaireaux et a fortiori contre l'extension de toute période de dite "vénerie sous terre".

En vous remerciant de votre attention.

Cordialement,

Mme Louis